



**Sainte-Brigide-
d'Iberville**

Des gens de coeur et de terre

La FLÛTE

**BULLETIN MUNICIPAL DE
SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE**

16 avril 2020

www.sainte-brigide.qc.ca

B-2020-04-38

La Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tient à informer ses citoyens des points suivants : le bureau municipal est toujours à accès restreint, si vous devez communiquer avec nous, faites-le par téléphone au 450-293-7511 (du mardi au vendredi) ou par courriel à info@sainte-brigide.qc.ca.

Si vous avez des documents à nous remettre, veuillez les laisser dans les boîtes de courrier situées à l'entrée du bureau.

Si vous avez une demande de permis à faire, vous pouvez la faire via notre site internet au www.sainte-brigide.qc.ca ou par téléphone. Notre urbaniste, madame Maude Bélanger est en télétravail tous les mardis.

Le Centre municipal, le Chalet des Loisirs et la bibliothèque sont fermés jusqu'à nouvel ordre.

Merci de votre collaboration et de votre compréhension.

Bureau municipal

555, rue Principale
Sainte-Brigide-d'Iberville, Québec J0J 1X0
T. 450 293-7511
F. 450 293-1077
direction@sainte-brigide.qc.ca

Sûreté du Québec 310-4141
ou sur le cellulaire *4141

Compo-Haut-Richelieu 1-800-324-0299
(les électroménagers sont ramassés à votre porte)

Bureau de poste 450-293-1016

Heures d'ouverture

<u>Fermé le lundi</u>	<u>Urbanisme</u>
Mardi au vendredi 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30	Mardi seulement 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Régie intermunicipale d'incendie
450-347-5376, poste 28

LES AFFAIRES MUNICIPALES

2^e versement de taxes – 4 mai 2020

N'oubliez pas votre 2^e versement de taxes qui vient à échéance le 4 mai 2020. Si vous effectuez le paiement de vos taxes municipales par Internet (ACCÈS D ou autres), il est important d'inscrire votre nom et le numéro de matricule inscrit sur votre compte de taxes.

Veillez prendre note que si vous êtes client de la Banque Royale (RBC), nous acceptons maintenant les virements bancaires de cette institution.

Taxes municipales : intérêts et pénalités à 0%

Soucieux de donner un répit aux personnes éprouvées par la situation actuelle, les membres du Conseil municipal de Sainte-Brigide-d'Iberville ont adopté la résolution suivante suite à l'état d'urgence sanitaire annoncé par le gouvernement, qui est toujours en vigueur.

Le taux d'intérêt et de pénalité est fixé à 0%, effectif depuis le 13 mars 2020, pour toutes les taxes ou compensations imposées ainsi que pour toutes les créances impayées.

Modes de paiement acceptés des comptes de taxes :

- En ligne, via votre compte bancaire
- Après de votre institution financière
- Par courrier postal
- Via la boîte postale extérieure à l'entrée du bureau municipal

SI NOUS AVONS DÉJÀ VOTRE CHÈQUE POSTDATÉ, PRENDRE NOTE QU'IL SERA DÉPOSÉ À LA DATE DU CHÈQUE, SAUF AVIS CONTRAIRE DE VOTRE PART.

ABRIS D'AUTOS TEMPORAIRES

Veillez prendre note que si vous avez installé un abri d'auto temporaire, vous devez l'enlever au plus tard le 15 avril 2020.

OFFRE D'EMPLOI
JOURNALIER
PÉRIODE ESTIVALE

La Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville est à la recherche d'une personne pour travailler comme journalier durant la période estivale.

Durée de l'emploi :

- À compter du 22 juin 2020, pour une durée de 8 semaines

Fonctions et tâches :

- Travaux d'horticulture
- Entretien des terrains et bâtiments municipaux
- Travaux de voirie
- Soutien à l'inspecteur municipal
- Toute autre tâche reliée au milieu municipal

Aptitudes et qualités requises :

- Grande autonomie et facilité à communiquer
- Avoir de l'initiative
- Bonne condition physique
- Connaissance du milieu rural
- Polyvalence

Salaire et conditions :

- Salaire minimum, le tout selon les modalités du programme Emplois d'été Canada et aux conditions fixées par la Municipalité.
-

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae par courrier, courriel ou télécopieur, au plus tard le vendredi 30 avril 2020 à 16 h.

Adresse postale : 555, rue Principale, Sainte-Brigide-d'Iberville, QC, J0J 1X0
Courriel : direction@sainte-brigide.qc.ca
Télécopieur : 450 293-1077

Notes :

- Le masculin est utilisé pour alléger le texte, et ce, sans préjudice pour la forme féminine.
 - L'embauche est conditionnelle à l'obtention d'une subvention du programme Emploi d'été Canada 2020.
-

Eau potable

Nous vous informons que le rapport annuel du **Bilan annuel de la qualité de l'eau potable** pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 a été déposé et est maintenant disponible pour consultation au bureau municipal aux heures d'ouvertures habituelles



Nouveau règlement provincial encadrant les chiens depuis le 3 mars 2020

Le gouvernement du Québec a adopté le *Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* qui est entré en vigueur le 3 mars 2020. Ce règlement sera applicable partout au Québec et ce sont les municipalités locales qui sont chargées de son application sur leur territoire. Vous avez jusqu'au 3 juin 2020 pour vous conformer à ce règlement.

Ce règlement prévoit certaines mesures, notamment que tous les chiens de moins de 20 kg devront être tenus avec laisse de 1,85 m de longueur en tout temps dans les lieux publics. Les chiens de plus de 20 kg devront également être munis d'un harnais ou d'un licou dans les lieux publics.

Cette réglementation s'applique en plus de celle déjà en vigueur dans la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville aux termes du règlement 2017-437 concernant les chiens. Pour consulter ces règlements, veuillez-vous adresser à la réception du bureau municipal ou allez au www.sainte-brigide.qc.ca, dans l'onglet réglementation.

La municipalité désire vous rappeler que tout animal gardé à l'extérieur d'un bâtiment doit être sous contrôle et surveillance constante d'un adulte ou à l'intérieur d'un terrain clôturé ou attaché ou dans un enclos ou contenu par tout autre dispositif servant à contenir l'animal.

Le gardien d'un animal ne peut laisser son animal errer dans un endroit public ou sur une propriété privée autre que la sienne sans le consentement du propriétaire ou de l'occupant.

Constitue une nuisance et est prohibé un animal qui aboie, hurle ou émet tout autre son d'une manière à troubler la paix ou étant perceptible à la limite de la propriété du gardien. Constitue également une nuisance un animal dangereux. Un maximum de 2 chiens par unité d'occupation est permis et chacun doit posséder une licence.

Don d'arbres

En collaboration avec l'organisme Les Clubs 4-H du Québec inc. encore cette année il y aura une distribution de don d'arbres.

Cette activité qui aura lieu **16 mai 2020 de 9 h à midi à la caserne (720 rue Principale)** est maintenue jusqu'à nouvel ordre

Au besoin, des mesures seront prises afin des respecter les directives du gouvernement en matière de distanciation.





RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE

Interdiction de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité

Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs a décidé d'interdire de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité, et cela, afin de préserver la capacité opérationnelle de la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) et des différents services incendies municipaux en période de pandémie. Cette décision, prise en collaboration avec la SOPFEU, entraîne donc une interdiction qui entre en vigueur à compter du 16 avril 2020 à 8 h.

Dans ce contexte, prenez note qu'aucun permis de brûlage ne sera émis jusqu'à nouvel ordre. Merci de votre compréhension.



COVID-19 : PROLONGATION DE LA FERMETURE TEMPORAIRE DES ÉCOCENTRES

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 8 avril 2020 – En conformité avec les directives du gouvernement du Québec, la fermeture temporaire des trois écocentres de Compo-Haut-Richelieu est prolongée jusqu'au 3 mai 2020. En attendant la réouverture, les citoyens doivent conserver leurs matériaux à la maison.

« Cette période d'attente est l'occasion de bien préparer son chargement avant la visite à l'un de nos sites. Rassembler les matériaux en fonction de leur point de dépôt sur le site permettra de réduire le temps passé à l'écocentre. », explique Louise Fecteau, directrice générale.

La liste des catégories de matières et les informations relatives au fonctionnement des écocentres sont disponibles en ligne, dans la section Écocentres (compo.qc.ca/ecocentres).

Rappelons que les bacs d'ordures et de matières recyclables dans lesquels sont déposées des matières destinées aux écocentres ne sont pas collectés.

De plus, il est strictement interdit de déposer des rebuts sur une place publique (entrée des écocentres, bords de routes, terrain vacant...). Les personnes fautives sont passibles d'amende pour cette infraction.

Mises à jour fréquentes

La situation évolue très rapidement. Une mise à jour de l'état de situation, tant pour les écocentres que pour les collectes, sera affichée régulièrement sur le site Web de Compo-Haut-Richelieu de même que sur sa page Facebook. Les citoyens sont invités à s'informer par ces moyens avant de téléphoner ou de se rendre sur les lieux.

Collectes

Afin de limiter les risques de propagation et de protéger les éboueurs et les trieurs :

- Sortez les bacs la veille du jour de collecte.
- Assurez-vous qu'ils soient bien fermés.
- Le bac d'ordures ne doit contenir que des sacs bien fermés.
- Si vous avez des symptômes grippaux : Tout item ayant été en contact avec votre bouche, votre nez ou vos yeux doit être mis aux ordures dans un sac fermé (matières recyclables et organiques comprises).

Matières recyclables

Depuis le mois de mars, la collecte des matières recyclables est effectuée aux 2 semaines.

Votre journée de collecte demeure le vendredi. Votre bac doit être en bordure de rue dès 7h.

Ordures

À compter du 1^{er} avril, la collecte des ordures ménagères reprend sa fréquence estivale à toutes les semaines. **Votre journée de collecte est le lundi.**

Compo-Haut-Richelieu inc. est responsable de la gestion des matières résiduelles pour douze municipalités de la MRC du Haut-Richelieu. Son mandat consiste à orchestrer les services de la manière la plus économique possible, et ce, dans les règles de l'art.

Site Web : www.compo.qc.ca

Téléphone : 450 347-0299

Courriel : info@compo.qc.ca

LES ORGANISMES

LES LOISIRS DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE INC

Le Comité des Loisirs vous informe que pour le moment la possibilité d'avoir un Camp de jour 2020 (du 29 juin au 14 août) n'est pas annulée. Toutefois, avec la situation actuelle, le Comité attend la confirmation du Gouvernement du Québec pour aller de l'avant.

Si tel est le cas, vous serez avisé par un communiqué spécial pour les dates d'inscriptions.



LA FABRIQUE STE-BRIGIDE

DIRECTIVES DE PRÉVENTION POUR ENDIGUER LE COVID-19

Directives des évêques du Québec pour toutes nos paroisses

Jusqu'à nouvel ordre :

Montréal, le 15 mars 2020 – Le premier ministre du Québec a ordonné aujourd'hui la fermeture de tous les lieux de rassemblement. Compte tenu de l'importance du danger, de l'urgence de la situation et de la solidarité nécessaire en pareil cas, **l'Exécutif de l'Assemblée des évêques du Québec encourage dès à présent l'annulation de toutes les célébrations et de toutes les activités publiques dans les églises du Québec.**

Vous pouvez consulter le site des évêques du Québec pour être à l'affût des décisions les plus récentes :

www.evequescatholiques.quebec

LES RAMEAUX

Le dimanche des Rameaux était le 5 avril. Les rameaux ont été tressés et mis de côté. Ils seront donnés éventuellement lors d'une célébration à la messe dominicale.

SITES INTERNET

Au moment de lire ces lignes, le carême et Pâques sont derrière nous et l'on vit autrement. En attendant le retour à la vie normale, il est possible de vivre des ressourcements. Benoît Côté, curé et Jean-Guy Paquette, diacre ont préparé un chemin de croix. Vous pouvez suivre ces capsules-vidéos dans Google, écrire :

Paroisses Ste-Brigide et St-Romuald

– cela nous conduit automatiquement au site de l'unité pastorale : www.uniteemev.org

En ouvrant la page de nos paroisses, vous descendez un peu plus bas, cliquez sur **LIRE** vidéos You Tube. Vous pourrez voir les dernières publications.

En attendant que notre église paroissiale soit ouverte, suivez les messes :

Site du diocèse : www.ecdsh.org

Web télé du diocèse : www.zephir.tv

Messe à Montréal : www.seletlumieretv.org/messe

Bon visionnement !

AFFICHES AUX PORTES DE L'ÉGLISE

Pour l'instant elles sont blanches. Lorsque les célébrations seront permises, les affiches seront en couleur et indiqueront les activités prévues. Sur le site de la paroisse, le redémarrage des activités paroissiales sera annoncé.

POUR UN SOURIRE

Un jeune garçon écrit une lettre à une fille : « Le matin je ne mange pas car je pense à toi, le midi je ne mange pas car je pense à toi, le soir je ne mange pas car je pense à toi et la nuit je ne dors pas... car j'ai faim !!! »

PENSÉE DU MOIS ET VOEU

Offerte par le comité de liturgie et Myriam Nadeau, agente de pastorale au 293-4924. Tirée de l'émission Artisans du changement : « Contribuer à changer le monde... pour changer des mentalités et des habitudes, il faut d'abord avoir des idées visionnaires. »

Vœu : pour apaiser nos vies mouvementées ou trop tranquilles selon notre situation, nous vous souhaitons beaucoup de patience et courage. Que notre nouvelle vie soit empreinte de beaux gestes fraternels et de tendresse !



Toujours présentes pour les femmes

Vous avez envie de parler pour ventiler, et ce, sans vous sentir jugées? Le Centre de femmes du Haut-Richelieu rappelle à la population qu'il est possible de bénéficier de son service d'écoute et de références. Il suffit de laisser un message au 450 346-0662, en précisant vos coordonnées et vos disponibilités afin qu'une intervenante communique avec vous. Il s'agit d'un service gratuit et confidentiel offert à toutes les femmes de la MRC!

Pour en savoir plus sur le Centre de femmes du Haut-Richelieu, il est possible de consulter la page Facebook du Centre, de même que son site Internet au www.cfhr.ca. Vous y trouverez des articles, des publications et bien plus! Prenez note que, conformément aux directives gouvernementales, le Centre de femmes est fermé au public, mais que les travailleuses poursuivent sa mission en mode télétravail!

Source : Joëlle Thérien
Agente de communication
Centre de femmes du Haut-Richelieu
450 346-0662
amobilisation@cfhr.ca
www.centrefemmeshautrichelieu.ca
www.facebook.com/centrefemmes.hautrichelieu

En temps de confinement, pour les personnes qui désirent avoir un service de livraison d'épicerie, voici les endroits où vous pouvez téléphoner :

IGA Farnham	450-293-4210
Métro Farnham	450-293-3123 poste 0
IGA St-Césaire	450-469-3536

Coronavirus (COVID-19)

Mesures de prévention générale

Les mesures d'hygiène reconnues sont recommandées pour tous :

- Se laver les mains souvent à l'eau tiède courante et au savon pendant au moins 20 secondes.
- Utiliser un désinfectant à base d'alcool si vous n'avez pas accès à de l'eau et à du savon.
- Observer les règles d'hygiène lorsque vous toussiez ou éternuez et se couvrir la bouche et le nez avec son bras afin de réduire la propagation des germes.
- Si vous utilisez un mouchoir en papier, le jeter dès que possible et se laver les mains par la suite.

Informations pour les personnes de retour de l'étranger

Nous demandons aux personnes qui reviennent de voyage et les aînés de rester à la maison par mesure préventive (14 jours) afin de minimiser les risques de transmission en cette période importante de propagation.

Il est recommandé de consulter le site Web [Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus) afin de connaître les recommandations pour chaque pays.

ATTENTION AUX LINGETTES DÉSINFECTANTES !

Comme tout ce qui est jeté aux toilettes se retrouve nécessairement dans le réseau d'Égouts, les lingettes peuvent obstruer les tuyaux et bloquer des stations de pompage, brûlant ainsi le moteur de celles-ci.

Cette mauvaise habitude peut engendrer plusieurs problèmes très coûteux pour la municipalité :

- Le remplacement d'une pompe coûte plusieurs milliers de dollars ;
- Le blocage des tuyaux peut mener à un refoulement d'égout dans les résidences des citoyens ;
- L'usure prématurée des pompes nécessite leur remplacement hâtif ;
- L'usage anormal des pompes peut augmenter les coûts d'entretien des stations de pompage.

Contrairement au papier de toilette, les lingettes désinfectantes ne se désagrègent pas dans les conduits. Ces produits sont tout simplement destinés à la poubelle.



⚠️ CORONAVIRUS (COVID-19) ⚠️

Services
municipaux

450 357-2100



Ligne
Info-Assistance
Haut-Richelieu

450 357-2372



Soutien aux
entrepreneurs

450 359-9999



OÙ
DOIS-JE
APPELER
?

COVID-19

**1 877
644-4545**



Info-Social

8-1-1
(faire le #2)



Urgence
et
intervention policière

9-1-1





PETITES ANNONCES



Produits d'érable à vendre

Sirop d'érable, beurre et tire

Contactez Sébastien : 514-916-8078 ou par Facebook : Érablière Vasseur

DATES À RETENIR



Prochaine séance du conseil municipal

Le lundi 4 mai à 20 h 00 à huis clos.

Prochaine séance du Conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'incendie de Mont- Saint- Grégoire et Sainte-Brigide-d 'Iberville

La séance du mardi 12 mai 2020 à 20 h se tiendra probablement à huis clos, par conférence téléphonique ou vidéo.

Prochaine réunion du comité des Loisirs

Pour le moment, la date de la prochaine réunion du comité des Loisirs le 20 mai 2020 est annulée.

Prochaine parution de La Flûte : Le jeudi 18 juin 2020

La date limite pour faire parvenir vos annonces est **le mercredi 10 juin 2020 avant 16 h**. Vous pouvez apporter vos annonces au bureau municipal avec votre paiement ou nous les faire parvenir par courriel à info@sainte-brigide.qc.ca en format Word. Information : 450 293-7511.

Bonne fête à toutes les mamans le dimanche 10 mai.

Bonne fête maman !



LES MINUTES DU PATRIMOINE. François Tanguay, le « délinquant » 1824-1883

Nous sommes portés à idéaliser nos ancêtres, mais ils n'étaient pas tous des angelots...

Mon ancêtre maternel, François Tanguay, a « donné du fil à retordre » aux conseillers de la municipalité de Sainte-Brigide où il a pris en 1846 un lot de défricheur dans la 9^e Concession, le long du chemin de descente entre la 8^e et la 9^e Concession : les Nos 121122. François était cultivateur, mais aussi huissier, crieur et inspecteur du district No. 5 (un côté de la rivière Sud-Ouest et les chemins du Lac) jusqu'en 1861. Dès 1863, la municipalité de Sainte-Brigide le poursuit pour taxes non payées.

En 1876, il est nommé inspecteur agraire de l'arrondissement no 1 de Sainte-Brigide; il s'acquitte très bien de sa tâche mais refuse de rendre des comptes. À l'assemblée du Conseil du 5 mars 1877, on mandate le secrétaire trésorier à le contraindre de fournir un état détaillé de ce qui est dû à chaque personne qui a travaillé pour lui dans les travaux des rangs Wood & Byrns. À l'assemblée du 5 juillet suivant, il est décidé que le maire le poursuive pour négligence de son devoir. On revient à la charge le 1^{er} octobre car il a refusé d'obtempérer... une vraie « tête de cochon »! En janvier 1878, il est remplacé à sa charge. Le 4

novembre, les conseillers exaspérés proposent de payer les personnes qui ont travaillé pour François sur la terre d'Alexis Guillet le montant de leur compte moins 15%. Vous vous rappelez le personnage de Jacob Salvail dans la série *Le Survenant* (1954-1960), interprété par Georges Bouvier? Il donne une bonne idée de la personnalité de François... Georges descend des Tanguay par sa mère Georgina, fille de Ludger Tanguay qui était le frère de François.

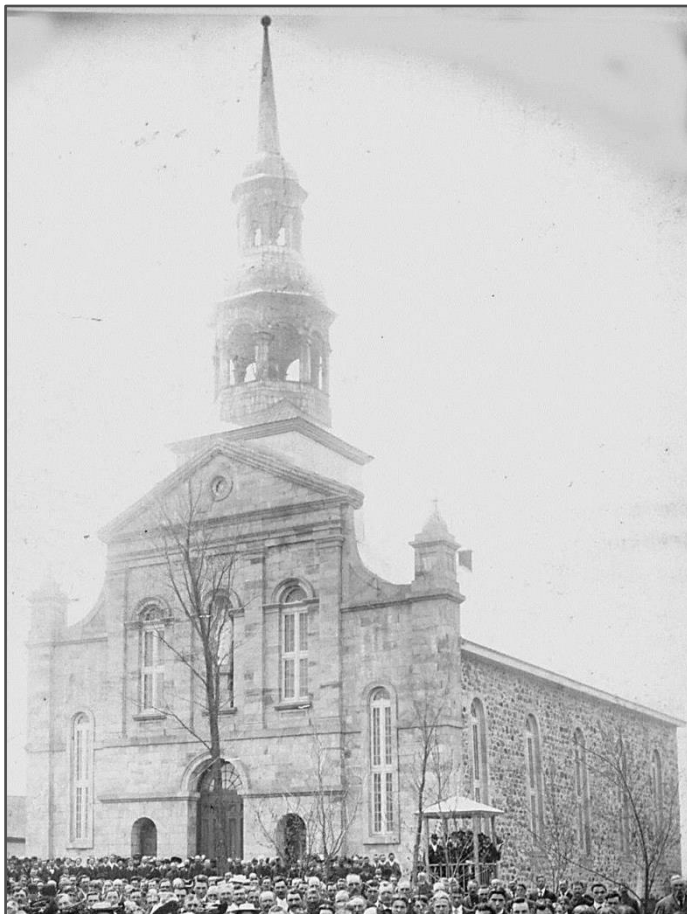
Le lot 122 est vendu par le shérif le 20 octobre 1880 et est acquis par Rémi Poulin, commerçant de Saint-Louis, Missouri, USA. Le 11 novembre 1880, le shérif Charles Nolin adjuge le lot 121, de 3 X 28 arpents, à William Reid. Dans quel pétrin s'est encore placé notre garnement pour ainsi perdre ses deux terres? Lui qui était huissier...

En 1881, François, son épouse Virginie Archambault et leurs quatre derniers enfants migrent aux États-Unis. Ils s'établissent sur la rue Brown à Westbrook, Maine. Leur fils cadet Arsène y a fait ses études. François y est décédé en 1883.

Ne craignez surtout pas de vous réclamer de la descendance de François ... Sous son sale caractère, se cache un être sensible qui se dévoue pour les siens, un travailleur acharné et minutieux. Les Tétreault, Decormier, Sicard, Thuot descendent de lui. Seuls les Tétreault sont restés au Québec.

Colombe Martel, avril 2020

Source : À la recherche du temps passé... pour que rien ne se perde, Colombe Martel 2004



1 Kiosque de la criée devant l'église de Sainte-Brigide